

Appel à résidence d'artiste 2021

► Le Musée départemental de la Céramique à Lezoux

Le Musée départemental de la céramique, ouvert depuis mars 2007, est un Musée de France installé dans une ancienne fabrique de poteries, grès et faïences du XIX^{ème} siècle. Tout au long de son parcours sont exposés plus de 1200 objets archéologiques dans une exposition permanente évoquant la grande production de céramiques à Lezoux entre les I^{er} et IV^{ème} siècles après. J.-C. A cette époque, Lezoux était reconnu comme un centre majeur de production de céramiques du centre de la Gaule. On devait y compter des centaines de potiers répartis dans plusieurs dizaines d'ateliers. Ces derniers acquièrent une grande renommée dans l'Empire romain.

Site internet du musée : <https://musee-ceramique.puy-de-dome.fr>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/LeMDCL63>

Twitter : <https://twitter.com/leMdc>

Instagram: [museeceramiquelezoux](https://www.instagram.com/museeceramiquelezoux)

► La résidence d'artiste

Le Musée souhaite accueillir en résidence un artiste qui conduit un projet de création utilisant comme médium la céramique. L'objectif est de donner les moyens de création à un artiste proposant une approche originale de la céramique, ancrée dans les enjeux de la création actuelle. Le travail de création devra être pensé en résonance avec les collections du musée.

En dehors du temps consacré à la création, des temps de rencontre avec le public seront organisés. Ces interventions occuperont environ 15% du temps de travail disponible dans le cadre de la résidence. Des activités culturelles seront aussi développées avec l'artiste pour sensibiliser les publics à l'art contemporain.

L'artiste devra avoir les connaissances techniques nécessaires pour utiliser les équipements proposés et notamment pour mener les cuissons.

Une exposition de fin de résidence présentera le travail de l'artiste pendant deux à trois mois à l'issue de la résidence. Un catalogue sera également édité à l'issue de la résidence.

► L'atelier

L'atelier d'artiste est une pièce très lumineuse de 20 m² environ, avec un petit bureau attenant.

Il comporte les équipements suivants :

- Un four électrique de 300 litres, température maxi de 1300°,
- Une cabine d'émaillage,
- Un compresseur et un pistolet d'émaillage,
- Un tour électrique,
- Du petit matériel



► Modalités de la résidence

Durée : 3 mois

Période : automne 2021, entre le 1^{er} septembre et le 23 décembre 2021 (les trois mois pourront ne pas être consécutifs).

Mise à disposition de l'atelier décrit ci-dessus et d'un appartement de 80 m² dans le centre de Lezoux.

Mise à disposition d'un bureau équipé d'un poste informatique et d'un accès à internet.

Bourse de résidence : 2000 euros par mois

Le matériel nécessaire au travail de résidence sera remboursé sur justificatifs, ou acheté par le musée, pour un maximum de 1500 euros TTC.

Une bourse forfaitaire de 3000 euros TTC sera versée pour l'élaboration d'une édition.

Les déplacements de l'artiste ne seront pas pris en charge.

► Déroulement de la résidence

Un projet personnel à développer pendant trois mois (13 semaines), entre le 1^{er} septembre et le 23 décembre 2021.

Actions de sensibilisation en direction des visiteurs du musée, dans la limite de 15% du temps de résidence.

Une édition du travail de l'artiste.

Une exposition finale présentant le travail de l'artiste en résidence, agrémenté ou non de ses travaux ultérieurs, au premier semestre 2022.

► **Calendrier prévisionnel**

Dépôt des dossiers au plus tard le 30 avril 2021.

Etude des dossiers par le comité de sélection début juin 2021.

Communication de la sélection courant juin 2021.

► **Le dossier de candidature**

Peut faire acte de candidature tout artiste plasticien résidant en France ou à l'étranger, engagé dans une démarche professionnelle de création.

L'artiste doit maîtriser l'usage de la langue française.

La possession d'une voiture et du permis B sont indispensables pour pouvoir postuler à la résidence.

Le dossier de candidature complet doit être retourné avant le 30 avril 2021 à 16h, par mail, au format PDF (un seul fichier au nom de l'artiste) à l'adresse suivante :

museedelaceramique@puy-de-dome.fr

Pour toutes informations, vous pouvez contacter :

Céline Françon, chargée de la résidence

Tél : 04 73 73 42 44

Email : celine.francon@puy-de-dome.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance :
Adresse actuelle :
N° de téléphone portable :
Mail :
Site personnel ou blog présentant le travail artistique :
.....

Permis de conduire : OUI / NON

Véhicule personnel : OUI / NON

L'artiste s'engage à être présent pendant la durée de la résidence, le jour du vernissage de l'exposition de fin de résidence et pendant la durée du montage et démontage de l'exposition.

Les éléments à fournir sont :

- La **fiche de renseignements administratifs** dûment remplie
- Un **CV présentant le parcours et les expériences** (diplômes, cursus, expositions, résidences, publications, etc.), avec n° de SIRET
- Un **dossier artistique synthétique** présentant un texte de présentation de la démarche globale de l'artiste et des visuels antérieurs d'œuvres réalisées, datées et légendées
- Une **note d'intention** du projet artistique et ses motivations. (2 pages maxi)
- Une **présentation des actions de médiation** envisagées (et des publics visés, si nécessaire). (2 pages maxi)

Le dossier de candidature complet doit être retourné avant le 30 avril 2021 à 16h, par mail, au format PDF (un seul fichier au nom de l'artiste) à l'adresse suivante :

museedelaceramique@puy-de-dome.fr

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés par le comité de sélection.